

# PIERRE-ALAIN TSCHUDI, MAIRE DE MEYRIN « L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SONT DES OUTILS POUR ALLER VERS UNE VILLE DURABLE »



*Pierre-Alain Tschudi,  
maire de Meyrin*  
© Laurent Barlier

Maire de Meyrin, Pierre-Alain Tschudi développe avec son équipe communale, le comité Agenda 21 et les acteurs de la commune, des projets riches de sens: le futur écoquartier des Vergers, le lac des Vernes, l'aménagement des espaces publics et les économies d'énergie, la préservation de la biodiversité, le tri des déchets ou encore le sens du partage et de la solidarité comme valeurs fondamentales d'une commune où il fait bon vivre. Rencontre avec une personnalité convaincue et convaincante.



Meyrin cité

© Commune de Meyrin



### Qu'est-ce que l'Agenda 21, quels sont ses objectifs et votre rôle à l'intérieur de ce comité?

En 1992, lors de la convention de Rio, pas moins de 150 chefs d'Etat signent un programme pour le XXI<sup>e</sup> siècle désigné comme Agenda 21. Il s'agit d'un ensemble de recommandations concrètes pour le 21<sup>e</sup> siècle. Cet agenda repose sur 3 piliers fondateurs: l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles.

Notre avenir dépend de ses trois piliers. Un Agenda 21 local appliqué aux villes et aux collectivités recommande que «toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme à leur échelle». Il est indispensable que les mentalités changent, tout du moins qu'elles évoluent. La prise de conscience collective que nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller les ressources naturelles comme si nous disposions de plusieurs planètes est une nécessité.

Nous devons également tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique. Le comité est un outil parmi d'autres. L'Agenda 21 est composé de représentants de la société civile, des représentants du monde de l'entreprise, du conseil municipal et des associations. L'idée est d'avoir un comité représentatif de la population. A ce titre, nous cherchons à intégrer l'ensemble des citoyens dans une démarche d'Agenda 21.

**Dans les années 1960, Meyrin a vécu une véritable métamorphose, passant de 3'200 habitants à une ville de plus de 19'000 en 1980 et 22'000 en 2012. Choisie pour accueillir la 1<sup>re</sup> cité satellite de Suisse, construite selon les idées urbanistiques inspirées par le Corbusier, Meyrin célébrera en 2013 ces 50 ans de «ville». Quels sont les grands changements prévus pour les prochaines années?**

Meyrin possède une véritable identité. Sa grande diversité culturelle et sa richesse de nationalités (plus de 130 nationalités) sont des atouts indéniables. Son évolution démographique et sa croissance urbanistique n'ont pas empêché Meyrin de conserver une mentalité de village, notamment dans la notion d'échange et de partage.



Police de proximité  
© Laurent Barlier

Parc à Meyrin

© Laurent Barlier



La nature dans la ville

© Laurent Barlier



## INTERVIEW

La commune s'engage dans de nombreux projets. Le quartier des Vergers est une priorité absolue partagée par les acteurs de la commune. Ceux-ci même sont conscients de la crise du logement, du devoir de mettre de nouveaux logements à disposition de la population tout en préservant une qualité de ville et la zone agricole. En tant qu'élu, je m'engage avec les acteurs de la commune à réaliser un écoquartier exemplaire qui concrétise le virage énergétique indispensable et désormais admis jusqu'au Conseil fédéral. Nous avons le devoir de réaliser un projet ambitieux en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable et propre.

C'est pourquoi la commune se bat pour que l'ensemble du quartier opte pour le label Minergie A. Les changements climatiques, les énergies fossiles limitées et la nécessité de sortir rapidement du nucléaire nous incitent aujourd'hui à prioriser clairement les questions énergétiques. Le futur écoquartier des Vergers prolonge la cité de Meyrin. Il est directement desservi par la nouvelle ligne de tram TCMC le reliant à la gare de Cornavin en 19 minutes. Il sera également à proximité d'un bus.

La circulation dans le quartier se fera par la mobilité douce offrant ainsi un vaste espace public vert, accessible à tous et propice aux loisirs, au jardinage, à l'exercice physique et aux rencontres et ce en toute sécurité, puisque les voitures n'y auront pas accès. Les places de stationnement privées et publiques seront concentrées dans trois parkings en sous-sol, accessibles depuis la route de Meyrin, l'avenue Louis-Rendu et la rue des Vernes. Ce nouveau quartier accueillera une mixité de populations tant sociale que générationnelle. Notre préoccupation environnementale et sociale doit être perceptible dans l'ensemble de ce projet. La cité de Meyrin possède très peu de jardins privatifs. L'écoquartier des Vergers poursuivra cette tradition.

### **Le lac des Vernes est également un projet qui vous tient particulièrement à cœur?**

Le lac des Vernes est lié à deux autres projets: en premier lieu, la mise en réseaux séparatifs des collecteurs d'eaux usés et d'eaux de pluie. Afin de décharger les stations d'épurations, qui lors de fortes crues débordent et déversent des eaux polluées directement dans nos rivières, l'eau (claire) de pluie doit être séparée des eaux usées (conformément à la législation fédérale et cantonale). Des canalisations spécifiques à la récolte de l'eau de pluie sont donc construites. Il est toutefois nécessaire de prévoir un bassin de rétention de ces eaux claires qui puissent réguler le débit dans le Nant d'Avril.

Aujourd'hui, Meyrin dispose d'une gigantesque galerie d'évacuation des eaux claires qui pourrait recueillir les eaux de pluie de la cité et d'une partie de Meyrin-Village si le bassin de rétention pouvait être réalisé. Or, le lac des Vernes, n'a pas pu être réalisé jusqu'à présent en raison de différends avec les propriétaires de terrain. J'ai toutefois le ferme espoir que ces problèmes pourront être résolus en bonne intelligence sachant l'importance que cet ouvrage revêt pour un élément indispensable à toute vie, l'eau.

Le futur éco-quartier des Vergers  
© Commune de Meyrin



Photo montage futur lac des Vernes  
© Commune de Meyrin





Abri vélo  
© Laurent Barlier



Le lac des Vernes n'est plus seulement un agréable bassin de rétention qui protège le Nant d'Avril, mais il est devenu un véritable biotope, incluant un parcours pédagogique, des postes d'observation de la faune et de la flore, un espace naturel de détente, qui s'inscrit dans la volonté de la ville de Meyrin, de mettre plus de nature dans la ville. Avec le lac des Vernes, Meyrin vient compléter un véritable couloir biologique incluant les marais de Mategnin, différentes prairies inondables et la réserve naturelle du bois de la Maille inaugurée récemment. Meyrin souhaite ainsi préserver et améliorer la biodiversité. La Commune prévoit également de réhabiliter le Jardin Alpin. Il sera un lieu pédagogique pour sensibiliser la population à la biodiversité et au développement durable.

### La ville de Meyrin porte une attention particulière à l'espace de vie extérieur et plus généralement à la qualité de vie au sein de sa commune?

L'espace public appartient à tous. Personne n'a le droit de se l'accaparer. Il est de ce fait aussi un lieu à usage multiple qui nécessite respect et tolérance. Il est un lieu de rencontre, de dialogue et de partage. Il doit par conséquent être accueillant, engageant, donc entretenu et sûr. La Commune y attache dès lors une attention particulière, mais sa qualité relève également de la responsabilité citoyenne de chacune et de chacun. Enfin, l'espace public doit faire une large place aux humains, mais également à la faune et à la flore, raison pour laquelle on se soucie aujourd'hui, pour créer une ville durable, de remettre la nature dans les villes

En ma qualité de responsable de la sécurité, et pour que les habitants de Meyrin aient tous du plaisir à vivre dans leur ville, je tiens beaucoup à ce qu'on considère et reconnaisse l'importance des agents de police municipale. Cette année, nous avons intégré quatre nouveaux agents de police municipale. L'agent de police est le défenseur des droits humains. Il est aussi le gardien de la paix sur le domaine public jouant un véritable rôle de médiateur. Il est le garant du respect des lois, ce qui exige de sa part courage, équité, cohérence et exemplarité. Enfin, il est un ambassadeur de la commune auprès de la population. En effet, en tant que police de proximité, il est quotidiennement en contact avec les habitants et les commerçants et peut ainsi à la fois expliquer les objectifs de la commune et faire remonter les préoccupations de nos concitoyens.

Meyrin n'est ni une ville satellite, ni une ville de banlieue, mais bel et bien une ville à part entière, avec un vaste tissu associatif, une vie culturelle et sportive foisonnante et très diversifiée à l'image de ses habitants. Nous aimons notre ville. C'est pourquoi, nous encourageons et développons des projets durables et responsables. Nous anticipons l'avenir pour léguer aux générations futures un lieu de vie agréable dont nous puissions être fiers.